

Sébastien Turcotte, agronome, chargé de projets, CDPQ
sturcotte@cdpq.ca

TRUIES EN GROUPE : IMPACT SUR LE BÂTIMENT ET L'AMÉNAGEMENT DES PARCS

Le Québec exporte plus de 60 % de sa production. Pour répondre aux nouvelles exigences de bien-être animal de nos exportateurs, les éleveurs devront penser au logement des truies gestantes en groupe lors des rénovations de leur maternité. Le passage à la conduite en groupe aura un énorme impact sur le bâtiment et sur la façon de travailler des éleveurs. Les bat-flancs, les réfectoires et les distributeurs automatiques de concentrés (DAC) sont trois systèmes de logement des truies en groupe susceptibles de convenir aux conditions du Québec.

NORMES EUROPÉENNES : GRANDEUR DE BÂTIMENT ET SUPERFICIE PAR ANIMAL

Au moment de choisir un système de conduite en groupe, l'analyse et la planification de l'aménagement du bâtiment s'avèrent fondamentales, car elles auront un impact sur le travail quotidien de l'éleveur pendant les 15 ou 20 prochaines années. Il est donc essentiel que cette transition s'appuie sur des normes de bien-être acceptées partout dans le monde. En attendant que le code canadien des bonnes pratiques soit disponible, les normes européennes constituent la référence à intégrer.

D'abord, en matière de surface, il faut prévoir une superficie minimum utilisable par truie selon la taille du groupe de truies (tableau 1).

TABLEAU 1 : NORMES EUROPÉENNES EN MATIÈRE DE SUPERFICIE/TRUIE OU COCHETTE

Taille du groupe	Superficie/cochette		Superficie/truie	
	m ²	pi ²	m ²	pi ²
Moins de 6 truies	1,81	19,5	2,48	26,7
6 à 39 truies	1,64	17,7	2,25	24,2
40 truies et plus	1,48	15,9	2,03	21,8



Actuellement, dans les gestations types du Québec, les producteurs disposent d'une superficie maximale d'environ 19 pi²/truie, en récupérant les superficies des passages à l'avant et à l'arrière des truies. Pour garder le même nombre de truies dans un système de truies en groupe et respecter les normes européennes présentées au tableau 1, les producteurs devront donc agrandir leurs bâtiments. Pour diminuer de 10 % la superficie nécessaire par truie, les normes européennes favorisent les groupes de plus de 40 truies. Pour y arriver, les petits élevages pourraient changer la conduite du troupeau (bandes aux deux, trois ou quatre semaines) ou gérer le troupeau en groupe dynamique, ce qui consiste à mettre des truies de plusieurs bandes dans le même groupe.

Les autres paramètres des nouvelles normes européennes de bien-être animal ayant une influence sur le bâtiment sont les suivants :

- les truies doivent être obligatoirement en groupe au maximum 28 jours après la saillie;
- les truies problématiques doivent être retirées du groupe et placées dans un parc où elles peuvent se retourner;
- les truies doivent avoir un accès permanent à des matières manipulables;
- les lattes de béton doivent respecter certaines spécifications.

BAT-FLANC

Principe de fonctionnement

Dans ce système très simple, les truies sont alimentées dans une auge séparée par des panneaux (bat-flancs) permettant de diminuer les agressions et le vol de moulée pendant les repas.

Aménagement des parcs

Selon les normes européennes, la largeur du parc doit être minimalement de :

- 2,4 m (7'10") pour un groupe de moins de 6 truies;
- 2,8 m (9'2") pour des groupes de plus grande taille.

De plus, les superficies de l'auge n'étant pas utilisables par l'animal, il faut prévoir une superficie supplémentaire de bâtiment de 2,2 pi²/truie.

Pour que ce système fonctionne bien et pour éviter que l'état de chair des truies soit très hétérogène, les bandes de truies doivent être divisées en au moins trois groupes différents (cochettes, truies maigres et truies en bon état de chair). Ainsi la taille des groupes varie souvent de 6 à 39 truies, ne permettant pas de diminuer la superficie requise par truie. De plus, pour maximiser l'utilisation de la surface et ainsi éviter d'avoir des parcs avec deux ou trois truies de moins que prévu, il est primordial d'avoir des parcs de grandeurs différentes. Donc, pour garder le même nombre d'animaux que dans le système en cage, ce système requiert une surface totale de plancher plus élevée de 18 %.



Pour un même nombre de truies, le système avec les bat-flancs nécessite une surface totale de plancher 18 % plus grande que le système avec les cages.

RÉFECTOIRE AUTOBLOQUANT

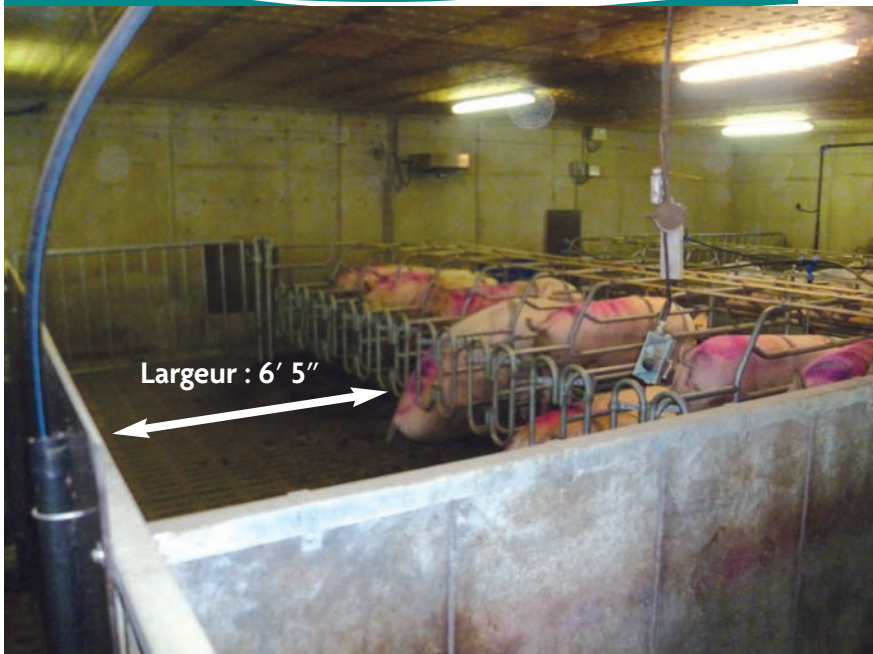
Principe de fonctionnement

Ce système est constitué de réfectoires permettant aux truies d'entrer et de sortir à leur guise. Lorsqu'elles sont dans le réfectoire, les truies sont réellement protégées des autres truies et le vol de moulée est impossible. Les truies sont alimentées dans une auge par un système de soigneur automatique conventionnel distribuant la même quantité de moulée à chaque place. Contrairement au système de cages de gestation, on retrouve un espace de vie commun derrière les réfectoires.

Aménagement des parcs

Le système de réfectoires est celui qui nécessite la plus grande superficie de bâtiment, car selon les normes européennes, des distances minimales doivent être respectées derrière les réfectoires. Cette disposition exige une plus grande surface (27 à 39 % de plus) que celle d'un système de cages conventionnel. De plus, pour faciliter la gestion du troupeau, il est recommandé de prévoir un passage devant les truies, ce qui augmente encore la superficie par truie.

Les deux types d'aménagement présentés dans les photos sont très peu attrayants pour les truies et moins de 25 % d'entre elles utilisent l'aire commune. Pour rendre cette aire plus attrayante, une zone de repos peut être aménagée, mais ceci augmente encore plus la superficie de bâtiment nécessaire.



L'aménagement des réfectoires dans une rangée requiert une superficie minimale de bâtiment de 28,4 pi²/truie.

Lorsque les réfectoires sont positionnés sur deux rangées, la superficie est de 26,2 pi²/truie.



DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE CONCENTRÉS (DAC)

Principe de fonctionnement

Chaque truie est identifiée à l'aide d'une puce électronique. Pour s'alimenter, la truie doit se rendre dans une station d'alimentation (DAC). Lorsqu'elle entre, un détecteur de présence déclenche la fermeture de la porte derrière elle. Ensuite, la truie est identifiée et alimentée par le système. L'alimentation se fait par petites quantités d'environ 100 grammes de moulée toutes les 30 secondes. La truie est libre de consommer la totalité de sa ration en un seul passage ou bien de la fractionner et revenir manger plus tard.

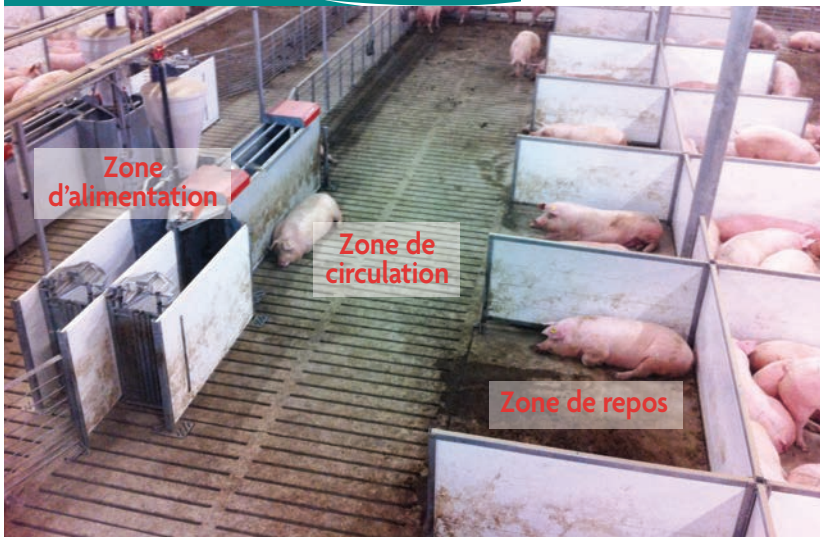
Lorsqu'une truie ayant déjà mangé sa ration est identifiée par le système, la trémie demeure inaccessible et la porte d'entrée s'ouvre, ce qui permet à la truie suivante de chasser la truie de la station d'alimentation.

Aménagement des parcs

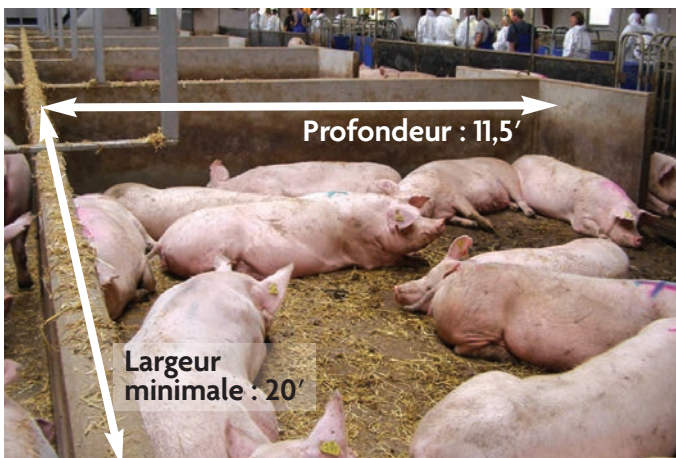
Les DAC permettent de diminuer la superficie du bâtiment nécessaire, car 100 % du parc est utilisable par les truies. Dans certains cas, c'est le seul système qui permet d'accueillir le même nombre de truies sans nécessité d'agrandissement. Pour optimiser l'utilisation et le coût des stations, il faut compter de 50 à 65 truies par DAC, ce qui, selon les normes européennes, exige moins de superficie par truie.

L'aménagement du parc est extrêmement important et doit comporter trois zones distinctes :

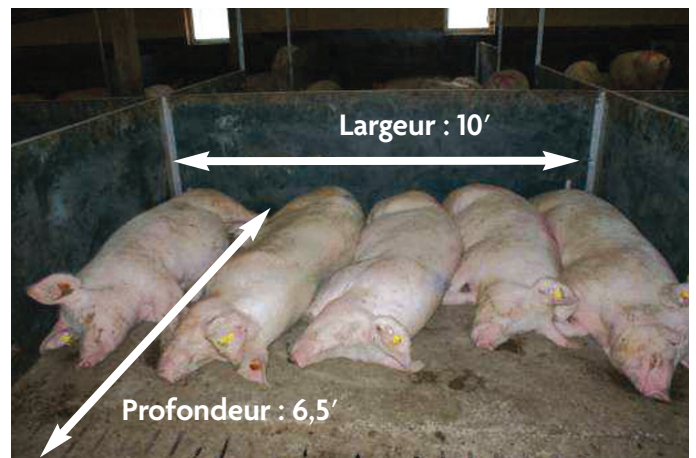
- **Zone d'alimentation** : l'emplacement des DAC doit être exempt de tout obstacle dans un rayon de 10 pieds devant les entrées et les sorties des DAC.
- **Zone de circulation** : une zone d'une largeur minimale de 10 pieds facilite la circulation des truies dans le parc. Le plancher de cette zone doit être entièrement latté et c'est à cet endroit que doivent se retrouver les points d'eau.
- **Zone de repos** : le nombre de couchettes pour les truies doit être suffisant pour que toutes les truies du groupe puissent s'y coucher. Les recommandations françaises et danoises des dimensions de parcs de couchage sont présentées dans les photos ci-dessous. ■



Le parc comprend trois zones :
alimentation, circulation et repos.



Couchette Danoise



Couchette Française